

MAIRIE DE
CHANTRAINE



DEPARTEMENT DES
VOSGES
ARRONDISSEMENT D'EPINAL

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU 4 JANVIER 2010

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- * A adopté le règlement intérieur de l'assemblée délibérante de la ville de Chantraine.
- * A refusé la modification des statuts du S.I.T.A.S. et autorisé le maire à prendre contact avec un conseil dans l'éventualité d'un recours en justice administrative.
- * A autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine pour l'acquisition de l'immeuble et de la parcelle sis 4, Impasse Payonne.
- * A donné un accord de principe afin de déléguer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble immobilier du 4, Impasse Payonne à l'Office Public d'Habitat de l'Agglomération d'Epinal.
- * A autorisé Monsieur le Maire à ester en justice suite à un recours d'un administré.
- * A voté le reversement des recettes du Marché de Noël (1.061 €) au Téléthon.
- * A donné son accord pour l'exonération des pénalités de retard dues par une entreprise dans le cadre du marché de la rue Français.
- * A autorisé Monsieur le Maire à recruter six agents dans le cadre du recensement 2010 (21 janvier-20 février).
- * A donné son accord quant à l'adhésion de la commune de Damblain au Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges.
- * *A pris connaissance du compte-rendu financier du comité de jumelage pour l'année 2010.*
- * *Madame Brigitte GILLE, Adjointe déléguée aux Affaires Sociales, a rendu compte de la distribution des colis de Noël dans le cadre du C.C.A.S. et remercié les conseillers municipaux pour leur aide dans la distribution.*
- * *Monsieur Raymond LORAIN, Correspondant-Défense, a remercié les édiles qui avaient pu se rendre disponibles pour la cérémonie de remise de la fourragère aux soldats du 1^{er} Régiment de Tirailleurs le jeudi 17 décembre à la Maison Charles Grandemange.*
- * *Monsieur Marcel COURRIER, Adjoint délégué à la Vie Associative et à la Communication, a fait part du calendrier de distribution de « Chantraine Echo » et de « Chantraine'Infos ».*